

Nous vous envoyons aussi une copie de la requête adressée à l'honorable C. H. Tupper, ministre de la marine et des pêcheries.

Le tout respectueusement soumis.

Fraternellement à vous,

GEO. BARTLEY, *Statisticien C. M. et T. de V.*

#### REQUÊTE.

*A l'Honorable C. H. Tupper, Ministre de la Marine et des Pêcheries :*

Nous, soussignés, loyaux sujets de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine Victoria, et habitants de la province de la Colombie Anglaise, appelons votre attention sur le grand malheur qui a frappé cette province par suite de l'importation de travailleurs orientaux, aussi sur la manière honteuse dont les licences de pêches sont distribuées—manière qui est toute au détriment de ceux qui veulent faire leur vie par la pêche.

Des milliers de dollars sont annuellement dépensés dans les provinces de l'Est et en Europe pour vanter en termes pompeux les pêcheries de cette province, afin d'établir qu'on peut gagner sa vie facilement en émigrant à la Colombie Anglaise et en s'y livrant à la pêche. Des centaines de familles abandonnent de bonnes positions et dépensent jusqu'à leur dernier sous afin de se rendre ici pour prendre leur part des richesses qui se trouvent dans la Fraser et autres rivières de la Colombie Anglaise. Mais leur déception est grande en arrivant ici, car ils trouvent qu'on emploie surtout des Japonais et des Chinois. Que leur reste-t-il à faire ? Ils doivent ou traverser la frontière et chercher la fortune là où les Chinois sont exclus, ou rester ici, et vivre dans la misère.

Nous vous demandons justice. Est-ce que les blancs et les indigènes n'ont pas le premier droit aux richesses de nos rivières ? Ils sont cependant graduellement chassés de leurs domaines par des centaines de Japonais qui arrivent sur tous les navires venant de l'Orient et se placent immédiatement dans les établissements de conserves. Les conséquences de cet état de choses, pour l'avenir de notre province, sont terrifiantes pour ceux qui y réfléchissent.

Les Japonais et les Chinois sont généralement jeunes et supportent des familles en Asie. Ils ne dépensent ici que le stricte nécessaire, ce qui est bien peu surtout pour eux. Ils ne font aucune amélioration, et quelque soient les gages qu'ils reçoivent, ils continuent toujours à habiter dans de simples chaumières et envoient leur argent dans leur pays natal, qu'ils désirent toujours revoir, bien qu'ils prêtent allégeance ici pour leurs fins, et lorsque le saumon est épuisé ils s'en retournent, laissant le pays dans le même état qu'il était lors de sa découverte.

Au contraire, si les blancs étaient protégés, de nombreuses familles s'établiraient dans ce genre d'affaires, les hommes faisant la pêche, les femmes et les jeunes gens travaillant dans les manufactures, des maisons seraient bâties, le sol serait cultivé et supporterait la population quand les pêcheurs ne paieraient plus ; et ainsi on arriverait à avoir un pays prospère, moral et civilisé, et au lieu de rivages déserts. Mais avec le système actuel de licences, tout cela est impossible.

Les Japonais, en arrivant, obtiennent des licences en transport du gouvernement, avec l'aide des grandes compagnies, sur la date de leur arrivée. On leur fournit ensuite des bateaux et des seines, et ceux qui n'ont pu obtenir de licences, en reçoivent des compagnies de conserve, lesquelles tiennent les orientaux dans un état de véritable esclavage. Ils habitent sur des chalands ou dans des cabanes, parfois jusqu'à trente dans la même chambre, et ils sont tenus d'acheter tout leurs provisions des magasins appartenant aux compagnies. De cette façon le commerce indépendant est presque ruiné.